

EXERCICE
1935

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège Social : 3, Rue d'Antin, PARIS

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine, N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21 Avril 1936

RAPPORTS ET RÉOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS

1936

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMILE MOREAU, *Président*,
J. KULP, *Vice-Président*,
A. BÉNAC, *Administrateur*,
R. DELAUNAY BELLEVILLE, —
R. LEHIDEUX, —
E. MERCIER, —
C^{te} F. PILLET-WILL, —
CHARLES RIST, —
E. STERN, —

Censeurs :

MM. J. MAY et A. BAUDET

Commissaires

POUR L'EXERCICE 1936

MM. CH. BUNGENER, P. BEUGIN, H. LAPORTE

Directeur Général : M. HORACE FINALY.

Directeurs { MM. E. OUDOT, L. WIBRATTE, A. ATTHALIN,
A. ROUDY, C. COUTURE.

Secrétaire Général { M. H. JAHAN.

Directeurs-Adjoints { MM. A. JACQUES, E. DE LA LONGUINIÈRE,
E. CAUDRELIER, M. BOYER et J. BORDE-
LONGUE.

Sous-Directeurs { MM. G. GOUILLY, E. BERTIAUX, H. BURNIER,
A. JULLIEN, J. LEQUIME et R. SALEM.

Fondés de Pouvoirs :

MM. R. TAVERNIER, P. VINSON, P. COURNILLE, G. BERTAUTS-COUTURE,
M. BURDIN, C. GUERPILLON, M. LEGRAIN, E. QUITARD, J. BAPST,
J. BEDIER, H. CAMERLYNCK, H. RAQUIN, F. ANTHOINE, L. BRICARD,
J. CABET, F. LE BARROIS D'ORGEVAL, J. RENARD, J. REYRE, A. RI-
MAILHO, A. SELIGMANN.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 300 MILLIONS DE FRANCS

Registre du Commerce, Seine. N° 103.673

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Du 21 Avril 1936

Rapport du Conseil d'Administration.

Rapport des Commissaires.

Résolutions de l'Assemblée.

Comptes de l'Exercice 1935.

PARIS
IMPRIMERIE SPÉCIALE DE BANQUE
181, RUE DU CHATEAU-DES-RENTIERS

1936

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 21 Avril 1936

MESSIEURS,

L'exercice dont nous avons l'honneur de vous rendre compte, porte, une fois de plus, la marque de la crise. Ses résultats, qui, après amortissements, s'élèvent à Fr. 1.003.115,48 contre Fr. 787.938,73, ne nous permettent pas encore de vous proposer la reprise des répartitions interrompues l'an passé.

L'évolution de la situation mondiale accuse, sans doute, d'indiscutables progrès. Favorisée par la hausse des denrées agricoles et de certaines matières premières, l'amélioration signalée en plusieurs pays par notre dernier rapport, s'est affirmée et développée dans une mesure qui permettrait presque de la

considérer comme un réveil général de l'activité économique. Cependant ce mouvement continue à revêtir un caractère assez localisé : le retour à l'équilibre dont il témoigne a été poursuivi partout dans le cadre limité des frontières, les obstacles monétaires et douaniers s'opposant toujours au rétablissement des échanges entre les peuples. D'autre part, la France ne semble devoir participer à ce redressement qu'avec un certain retard.

Ce n'est pas que les symptômes encourageants aient fait, chez nous, totalement défaut en 1935. Nous avons même vu plusieurs fois s'esquisser une certaine reprise des affaires, bientôt contrariée malheureusement par les incertitudes politiques ou monétaires. Dans l'ensemble, un malaise profond a subsisté caractérisé à la fois par la stagnation industrielle et commerciale et par la hausse persistante du loyer de l'argent. Des mouvements de capitaux, d'une certaine importance, ont même été enregistrés à destination de Londres et de New-York, favorisant sur ces places une expansion du crédit qui contrastait avec le resserrement du marché de Paris.

La nécessité de réduire le déficit budgétaire et de réaliser une meilleure adaptation des prix intérieurs aux conditions du marché mondial a contraint les pouvoirs publics à demander un effort supplémentaire au pays. Celui-ci a accepté avec courage les nouveaux sacrifices qui lui ont été imposés par les décrets-lois. Mais l'impulsion qu'aurait pu en recevoir l'économie française s'est trouvée arrêtée, dès l'automne, par la crainte de complications internationales et la perspective des élections prochaines.

Le bénéfice n'en est cependant pas perdu. Une légère reprise a été constatée, depuis le début de 1936 surtout, dans diverses branches de l'industrie et du commerce. Un soulagement consi-

dérable a été apporté à la situation des campagnes par le raffermissement des produits agricoles. La Bourse elle-même avait montré des dispositions meilleures, traduisant en même temps que l'influence stimulante des marchés étrangers, la confiance renaissante de l'épargne. Si les événements extérieurs n'y font pas obstacle et pour peu que la hausse des prix mondiaux réduise encore les déséquilibres dont pâtit notre économie, notre pays ne devrait donc pas tarder à connaître à son tour le renouveau d'activité dont d'autres se félicitent.

Quoiqu'il en soit, l'année 1935 s'est encore écoulée dans des conditions assez peu favorables, spécialement pour les Banques d'affaires. Votre Établissement n'a retrouvé, en effet, aucun des éléments d'activité qu'aurait pu lui apporter, soit une amélioration économique des relations internationales, soit un réveil de l'esprit d'entreprise en France. Il a supporté par surcroît, sa part des charges nouvelles imposées par l'assainissement financier du pays, subissant notamment, du fait de son portefeuille-titres, l'aggravation des taxes qui frappent les valeurs mobilières.

A ces circonstances particulières, dont les effets ne pouvaient manquer d'apparaître dans les résultats que nous vous présentons, il faut naturellement ajouter les difficultés générales résultant, pour tous les Établissements de la place, d'une diminution des disponibilités, qui a réagi sur le mouvement de leurs dépôts. Aux périodes de tension monétaire, les retraits de fonds ou leur transformation en devises ont posé, pour les Banques, des problèmes de trésorerie souvent délicats. Cependant la parfaite solidité de leur structure ne s'est pas démentie un seul instant. Cette résistance, élément essentiel de la défense du franc, a mis en relief, une fois de plus, les règles de prudence généralement suivies dans leur gestion.

Les comptes que nous soumettons à votre approbation reflètent la situation qui vient de vous être rappelée.

Le bilan atteint, à l'actif et au passif, un total de Fr. 2.468.823.391,73, inférieur de Fr. 207.646.081,83 à celui de l'année précédente. Cette contraction est due principalement à la baisse des comptes-courants créditeurs, passés de Fr. 1.043.850.763,73 à Fr. 1.017.384.221,58 pour les dépôts à vue, et de Fr. 744.624.833,63 à Fr. 623.291.889,37 pour ceux à terme, soit, dans l'ensemble, une diminution de Fr. 143.799.488,43, proportionnellement comparable à celle qu'enregistrent la plupart des autres Etablissements.

Les disponibilités immédiates ont été néanmoins maintenues à un chiffre assez voisin de celui de 1934. Vous n'en serez pas surpris, connaissant la rigueur avec laquelle nous appliquons les règles d'une stricte liquidité. La diminution des "Espèces en caisse et à la Banque de France" (Fr. 217.862.622,62 contre Fr. 332.227.868,15) est en grande partie compensée par une augmentation des "Avoirs en banque et chez nos correspondants" (Fr. 262.012.467,- contre Fr. 131.169.144,18); cette mutation répond aux transformations de francs en devises opérées par la clientèle. De même, si le portefeuille France a encore fléchi de Fr. 34.683.167,37, l'encours étranger s'est accru de Fr. 46.041.503,23.

La diminution des dépôts trouve sa principale contrepartie dans les comptes-courants débiteurs. Ceux-ci ne s'élèvent plus, en effet, qu'à Fr. 380.552.837,28, contre Fr. 650.184.903,39 au 31 décembre 1934, soit une différence de Fr. 69.632.068,11, d'une année à l'autre.

Le compte "Profits et Pertes" fait apparaître une nouvelle réduction des frais généraux, ramenés de Fr. 74.333.505,76 à

Fr. 69.567.276,63. Cet abattement qui atteint Fr. 4.766.229,13 est le résultat des mesures d'économie dont nous vous avons entretenus à notre dernière assemblée et qui ne produiront leur plein effet que pour l'exercice en cours.

Malheureusement, les résultats bruts accusent, de leur côté, une régression nouvelle, qui absorbe une grande partie de la marge que nous nous étions ainsi ménagée. Le solde formant le bénéfice net ressort, en effet, comme nous vous l'annoncions en débutant, à Fr. 1.003.113,48. Nous vous proposons de joindre encore ce montant au report à nouveau des exercices antérieurs, qui se trouvera ainsi porté à Fr. 7.033.281,57.

Ce recul affecte surtout les escomptes et intérêts et s'explique aisément par la diminution des moyens dont nous avons eu la disposition et par les fréquentes variations des taux officiels de la Banque de France. Il n'a été négligé, au surplus, aucune occasion de développer les opérations courantes, en dépit des circonstances. Vous remarquerez, notamment, l'augmentation des "Débiteurs par acceptations", passés au Bilan de Fr. 74.129.123,69 à Fr. 121.681.333,28 et dont la contrepartie se retrouve, au passif, dans les "Effets à payer".

L'activité des services de Bourse s'est traduite également par une certaine amélioration du produit des courtages, bien que l'attrait des marchés étrangers ait détourné une partie des ordres qui eussent été normalement confiés à des banques françaises.

Les opérations d'émission n'ont pas été spécialement favorisées par les possibilités qu'offrait le marché des capitaux. Aucune détente n'ayant été obtenue sur les taux pratiqués, il n'a

pu être procédé aux opérations de conversion dont les décrets-lois offraient aux débiteurs l'éventualité juridique, tandis que les conditions onéreuses continuaient à décourager les nouveaux recours à l'épargne.

Les pouvoirs publics ont été presque seuls, cette année encore, à y faire appel pour satisfaire à leurs besoins de trésorerie. Nous leur avons donné tout notre concours pour le placement des *Bons du Trésor 4 %* et des *Obligations du Trésor 5 % pour le financement des programmes de Défense Nationale*, de même que pour celui des obligations des *Postes, Télégraphes et Téléphones*, des billets de la *Loterie Nationale* et des obligations du *Crédit National*.

Nous avons contribué aussi au succès des emprunts des départements de la *Seine* et des *Bouches-du-Rhône*, des Villes de *Paris* et de *Toulon*, ainsi que de ceux émis par le *Gouvernement Général de l'Algérie*, le *Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française*, le *Gouvernement Général de Madagascar*, le *Gouvernement Général de l'Indochine*, le *Gouvernement de la Guadeloupe*, le *Gouvernement de la Martinique*, le *Gouvernement de la Guyane*.

Nous avons également ouvert nos guichets aux émissions des différentes Compagnies de chemins de fer : *Chemins de fer de l'État*, *Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine*, *Chemins de fer de l'Est*, *Chemins de fer du Midi*, *Chemin de fer du Nord*, *Chemin de fer de Paris à Orléans*, *Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée*.

Parmi les emprunts des sociétés industrielles, nous avons participé à celui qu'ont réalisé, conjointement, la *Compagnie Française des Pétroles* et la *Compagnie Française de Raffinage*, ainsi qu'à celui de l'*Énergie Électrique du Maroc*. Nous nous sommes aussi intéressés au placement des obligations de la *Compagnie*

Générale Transatlantique, des *Services contractuels des Messageries Maritimes* et de la *Société Lyonnaise des Eaux et de l'Éclairage*.

Les augmentations de capital, rendues plus difficiles encore par les cours pratiqués en Bourse sur les valeurs à revenu variable, n'ont pas été nombreuses. Signalons, toutefois, les opérations auxquelles ont procédé, avec notre concours, la *Compagnie d'Électricité de l'Ouest-Parisien* (Ouest-Lumière) et la *Compagnie Agricole des Thés et Cafés du Kontum*. Nous avons également recueilli des souscriptions aux actions nouvelles émises par les *Sociétés Nord-Lumière* (Le Triphasé) et *Sud-Lumière* et par la *Société Anonyme des Ateliers d'Aviation Louis Bréguet*.

Sur la demande du Gouvernement, nous avons, de concert avec MM. Lazard Frères et C^{ie}, procédé à une étude en vue de la réorganisation de la *Société Anonyme André Citroën*. Cette étude a servi de base à l'établissement d'un plan, pour la réalisation duquel MM. Lazard Frères et nous-mêmes avons été heureux de donner notre concours à la Maison Michelin. Une situation financière parfaitement assainie et la compression de ses charges doivent permettre à l'entreprise de reprendre la place qu'elle avait occupée à juste titre dans l'industrie nationale automobile.

L'émission d'emprunts étrangers rencontre toujours, du fait des circonstances internationales et des charges fiscales auxquelles sont soumises les valeurs mobilières, des obstacles difficilement surmontables. Nous n'avons à vous signaler, à cet égard, que le placement réalisé en début d'année, des *Bons 5 % à cinq ans* de la *Société Nationale des Chemins de fer Belges*.

La situation de la Hollande et de la Suisse a été, durant l'année 1935, assez comparable à celle de la France. Ces deux pays n'ont pas encore participé à la reprise, et les craintes qui se sont manifestées sur la stabilité de leurs monnaies respectives, en dépit de la volonté souvent affirmée par leurs gouvernements de maintenir les parités actuelles, ont entraîné le même resserrement des disponibilités et les mêmes obstacles à la réalisation d'émissions publiques.

Dans la première partie de l'année, le marché d'Amsterdam a fait cependant bon accueil à trois opérations de conversion de la *Ville d'Amsterdam*, à la réalisation desquelles notre Succursale a pris une part active.

La Succursale de Genève, d'autre part, a participé au placement des emprunts des Cantons de *Zurich*, du *Valais*, des *Grisons*, et de *Bâle-ville*, ainsi qu'à celui des *Chemins de fer fédéraux*.

Comme le signalait notre dernier rapport, la Belgique a été contrainte par les circonstances économiques et politiques à abandonner la parité monétaire établie par l'Arrêté du 25 octobre 1926. Il est trop tôt pour apprécier les résultats de la dévaluation du belga et se rendre compte si l'aisance et l'activité relative dont cette opération a été suivie constituent une compensation suffisante aux sacrifices qu'elle a imposés au pays. Quoiqu'il en soit une certaine amélioration des affaires s'est manifestée au cours du second semestre, entraînant une recrudescence parallèle de l'activité des divers services de la Succursale de Bruxelles.

Celle-ci, en outre, a prêté ses guichets au placement des *Bons de la Ville de Liège* ainsi qu'à l'augmentation de capital de la *Compagnie Générale d'Entreprises Électriques et Industrielles "Électrobel"*.

En terminant cet exposé rapide de notre activité, nous tenons à souligner le zèle et l'intelligence dont n'a cessé de faire preuve, tant au Siège qu'aux succursales, le personnel de votre Établissement. Nous savons être votre interprète en lui en exprimant nos sincères remerciements.

La Banque a été cruellement affectée par le décès de Mr. Jules CAMBON. Il ne nous appartient pas de rappeler les éminents services rendus par Mr. CAMBON à la France, dont il restera l'un des plus grands diplomates. Membre de notre Conseil d'Administration depuis 1920, Vice-Président en 1922, Président du 8 Mars 1930 au 28 Mars 1931, il apporta à la Banque un concours que la haute considération attachée à son nom, l'étendue de ses connaissances, la finesse et le charme de son esprit rendaient inestimable. Vous vous associerez à nous pour présenter à sa famille l'hommage de nos condoléances et la reconnaissance déferente que nous gardons à l'illustre défunt.

Nous avons fait une autre perte bien sensible en la personne de Mr. Jules JACQUES, Conseil légal de notre Société. Entré à la Banque en 1879, Mr. JACQUES lui a donné durant 57 ans, avec un dévouement inlassable, le concours quotidien de sa grande expérience, de son jugement toujours sûr et d'une autorité qui dépassait les limites de notre Établissement. Vous partagerez certainement les sentiments de profond regret que sa disparition nous a causés.

Nous déplorons, enfin, la mort récente de Mr. André VILLENEUVE, conseiller fiscal de la Banque, dont la compétence jointe à une culture étendue faisait un auxiliaire très précieux. Nous tenons à renouveler ici à sa famille cruellement éprouvée, l'assurance de notre sincère sympathie.

Nous avons dû accepter, au cours de l'année dernière, la démission, pour raison de santé, de Mr. W. LA GRO, Directeur de notre Succursale d'Amsterdam depuis 1921. Nous ne laisserons pas s'achever cette collaboration très estimée, sans renouveler à Mr. LA GRO l'expression du souvenir fidèle que nous lui gardons.

Nous avons désigné, pour lui succéder, Mr. D. HARMENS, précédemment directeur de la Succursale du Havre de la Barclays Bank.

Quelques changements sont intervenus aussi dans la direction de notre Succursale de Bruxelles. MM. J. MOISE et A. ROLLIN ont résigné leurs fonctions de Directeur et de Directeur-adjoint, devenues incompatibles du fait des arrêtés royaux du 9 juillet 1935, avec la représentation de la Banque dans les différents Conseils où ils siègent pour notre compte. Désireux de conserver, néanmoins, leur concours, nous avons appelé Mr. MOISE à siéger au Comité Consultatif tandis que Mr. ROLLIN était nommé Ingénieur Conseil de la Succursale.

Mr. Louis BILQUIN, précédemment sous-Directeur, a été appelé aux fonctions de Directeur de la Succursale de Bruxelles.

Les mandats de deux membres du Conseil d'Administration MM. J. KULP et E. STERN, viennent à expiration cette année. Nous vous rappelons que les Administrateurs sortants sont rééligibles.

Vous aurez à pourvoir aussi à la nomination d'un censeur en remplacement de Mr. J. MAY, censeur sortant. Nous vous rappelons que les censeurs sortants sont rééligibles.

Nous vous demanderons, enfin de procéder à la désignation de Commissaires aux comptes, non seulement pour l'exercice 1936,

mais aussi pour l'exercice 1937. Les Commissaires disposant, en effet, aux termes des récents décrets-lois, d'un droit de vérification et de contrôle durant toute l'année dont ils ont à surveiller les comptes, ils seront en mesure d'exercer ainsi leur mandat afférent à 1937 sans attendre la réunion de votre prochaine assemblée générale.

Nous vous soumettrons, après le rapport de MM. les Commissaires aux comptes, les résolutions dont le texte vous a été remis à votre entrée dans cette salle.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier par une résolution votée lors de votre précédente Assemblée Générale Ordinaire, le 9 Avril 1935.

En exécution de ce mandat, nous avons pris connaissance dans les délais légaux, des comptes de la Banque de Paris et des Pays-Bas arrêtés au 31 Décembre 1935.

Cet examen nous a permis de constater la concordance des comptes avec le Bilan et le compte de "Profits et Pertes" et d'apprécier la parfaite tenue des écritures sociales.

Ce Bilan s'élève au total, tant à l'Actif qu'au Passif, à..... Fr. 2.468.823.391,75

Il se caractérise une fois de plus par le chiffre important des disponibilités dont l'ensemble se monte à .. Fr. 1.143.572.717,04

Ces disponibilités sont réparties entre les chapitres suivants :

1° Espèces en Caisse et à la Banque de France	Fr.	217.862.622,62
2° Banques et Correspondants en France et à l'Etranger	Fr.	262.012.467, »
3° Portefeuille-Effets France et Bons de la Défense Nationale, Portefeuille-Effets Etranger.....	Fr.	630.915.582,09
4° Coupons à encaisser	Fr.	23.830.255,48
5° Reports	Fr.	8.951.789,85
formant un total de	Fr.	<u>1.143.572.717,04</u>

Les valeurs possédées par la Banque sont groupées sous la rubrique "Portefeuille-Titres", dont le montant atteint.. Fr. 387.453.792,12

Ce portefeuille présente une grande variété de titres lesquels sont comme les années précédentes, soit évalués à leur prix de revient, soit complètement amortis au Bilan.

Les *Participations diverses* sont portées au Bilan, pour Fr. 145.418.655,53

Les *Comptes-courants débiteurs* se montent à Fr.. 580.552.837,28 en diminution de près de Fr. 70.000.000 sur l'an dernier.

Les *Comptes débiteurs par acceptations*.... Fr. 121.681.355,28

Dans chaque poste les devises étrangères ont été évaluées au cours des changes du 31 Décembre dernier.

Les *Effets à l'encaissement* Fr. 28.363.007,79 représentent un compte d'ordre ayant sa contre-partie au Passif.

Les *Comptes divers*..... Fr. 35.010.026,71 comprennent notamment un certain nombre de comptes d'ordre ayant leur contre-partie au Passif.

Les *Immeubles* figurent pour..... Fr. 26.771.000, » en diminution de Fr. 924.000 sur l'an dernier.

Au *Passif*, le capital figure, comme précédemment pour Fr. 300.000.000, »

Les *Réserves* sont groupées sous les rubriques suivantes :

1° *Réserve Extraordinaire* Fr. 250.000.000, »

2° *Réserve Légale* Fr. 30.000.000, »

3° *Fonds de Prévoyance* (y compris la part appartenant aux Administrateurs en exercice). Fr. 12.296.497,82 auxquelles il convient d'ajouter le *Report à nouveau*

des exercices antérieurs Fr. 6.028.166,09

Fr. 298.324.663,91

Les autres comptes du Passif comprennent :

Les *Effets à Payer*..... Fr. 138.371.266,31

Les *Comptes-courants créditeurs à vue et à terme*..... Fr. 1.642.676.110,95

L'ensemble des sommes affectées au *Service des Retraites* s'élève à Fr. 4.324.439,55 en importante diminution sur l'an dernier en raison du règlement de nombreux comptes au début de l'exercice.

Enfin, les *Comptes divers*..... Fr. 55.758.787,76

Ces derniers comprennent des comptes d'ordre, des provisions diverses et un certain nombre de comptes ne rentrant sous aucune autre rubrique du Bilan.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Au crédit de ce compte :

Les *Émissions, Placements et Portefeuille-Titres* apparaissent pour Fr. 21.747.206,82
soit Fr. 700.000, » environ de plus que l'exercice précédent.

L'*Escompte, Intérêts, Commissions et Divers* pour Fr. 48.368.121,47
soit Fr. 5.111.000, » de moins que l'an dernier.

Le *Bénéfice net des Succursales*, pour Fr. 457.063,82
contre Fr. 610.600,04 en 1934.

Le total des Profits s'élève ainsi à Fr. 70.572.392,11
au lieu de Fr. 75.121.444,49.

Au débit, l'ensemble des *Frais Généraux* se monte à Fr. 69.567.276,63
en diminution de Fr. 4.766.229,13

En résumé, le Compte de *Profits et Pertes* se solde par un bénéfice net de Fr. 1.005.115,48
alors que le bénéfice de 1934 s'élevait à Fr. 787.938,73

Ajouté au report de l'Exercice précédent, ce bénéfice net porte le solde créditeur à Fr. 7.033.281,57
que votre Conseil vous propose de reporter à nouveau.

Nous concluons, Messieurs, à l'approbation des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Paris, le 31 Mars 1936

Les Commissaires :

Signé : Pierre BEUGIN,
Charles BUNGENER,
Henry LAPORTE.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 21 AVRIL 1936

Première Résolution

L'Assemblée Générale

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et le Rapport des Commissaires, ainsi que les comptes de l'Exercice 1935 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale

réélit

Mr. J. KULP, Administrateur.

Mr. E. STERN, Administrateur.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale réélit Mr. J. MAY, Censeur.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale

Donne aux Administrateurs les autorisations exigées par l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867, pour les opérations qu'ils ont pu faire avec la Banque, soit en leur nom personnel, soit comme Administrateurs d'autres Sociétés.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale nomme

MM. Charles BUNGENER, Pierre BEUGIN et Henri LAPORTE
Commissaires pour l'Exercice 1936 et pour l'Exercice 1937 dans les
conditions et avec les attributions déterminées par la loi, avec faculté,
pour chacun des Commissaires, d'accomplir seul ce mandat, en cas
d'empêchement de ses Collègues pour une cause quelconque.

Et fixe à cinq mille francs pour chacun d'eux l'indemnité annuelle
des Commissaires.

COMPTES de l'Exercice 1935

COMPTE DE PROFITS et PERTES (Exercice 1935)

DÉBIT

CRÉDIT

I					
Impôts et Contributions	Fr.	9.008.992 »	Emissions, Placements et Portefeuille-Titres	Fr.	21.747.206,82
II			Escomptes, Intérêts, Commissions et Divers		48.368.121,47
Dépenses de Personnel		44.889.093,32	Bénéfice net des Succursales.....		457.063,82
III					
Retraites et Caisse de prévoyance pour le Personnel.....		4.439.149,28			
IV					
Frais de bureau, Dépenses d'entretien, de Mobilier et de Matériel.....		6.246.667,76			
V					
Frais de Voyage, Déplacements, Publicité, Assurances, Timbres et Ports, Télégrammes, etc.		4.870.214,27			
VI					
<i>Décision de l'Assemblée Générale du 27 Janvier 1872</i>					
Allocation annuelle au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence		100.000 »			
Jetons de présence de MM. les Censeurs et indemnité allouée à MM. les Commissaires.....		13.160 »			
		69.567.276,63			
Solde formant le bénéfice net mentionné au Bilan général.....		1.005.115,48			
		Fr. 70.572.392,11			
				Fr.	70.572.392,11

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCURSALES

COMITÉS CONSULTATIFS

DIRECTEURS ET FONDÉS DE POUVOIRS

AMSTERDAM .	MM. P. VOÛTE, JUNIOR.	DIRECTEUR.	M. D. A. HARMENS.
	P. E. TEGELBERG.	SOUS-DIRECTEUR . . .	M. A. DEKNATEL.
	E. D. VAN WALRÉE.	SOUS-DIRECTEUR-ADJOINT . .	M. L. E. VOORZANGER.
	Me D. CRENA DE IONGH.	FONDÉS DE POUVOIRS {	MM. H. A. EISMA.
	M. W. LA GRO.		H. CORSIN.
BRUXELLES . .	MM. H. URBAN, <i>Président.</i>	DIRECTEUR.	M. LOUIS BILQUIN.
	A. CALLENS.	SOUS-DIRECTEURS. . . {	MM. M. LERUSTE.
	JULES JADOT.		J. LEPÈRE.
	H. de TRAux de WARDIN.		E. BAYOT.
	G. HANNECART.	FONDÉS DE POUVOIRS {	MM. J. BLANCQUAERT.
	J. MOISE.		ALBERT BILQUIN.
GENÈVE . . .	MM. CH. GAUTIER.	DIRECTEUR.	M. E. VIDOUDEZ.
	M. HENTSCH.	SOUS-DIRECTEUR . . .	M. H. FLAMAND.
	A. LOMBARD.	FONDÉS DE POUVOIRS {	MM. F. JACQUEMOUD.
	A. MARTIN-ACHARD.		CH. LACHÉ.
			E. DE RHAM.

